

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## ptique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## ééducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



# Déclaration de Maladie

N° P19-

062307

63983

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3243

Société : ROYAL AIR MAROC

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

MOUAKKIR FATIMA

Date de naissance :

18.12.57

Adresse :

10 RUE AÏD AOUAD QUARACINE

CASABLANCA

Tél. : 0661087017

Total des frais engagés : 774,20 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. BELKEIR Khadija  
Médecine Générale  
Rue 27 N° 94 El Alia  
Cité Oulfa - Casablanca  
Tél. : 0522 90 48 76

Date de consultation : 22/01/2021

Nom et prénom du malade : MOUAKKIR FATIMA Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Vertige

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 22/01/2021

Signature de l'adhérent(e) :

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
27.01	G	1	150	<i>Dr. BELKEBIR Khadija Médecin Général Rue 27 N° 94 F1 Alia Cité Oulfa - Casablanca Tél. 0522 90 48 76</i>

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE IDEAL N. ATTIA Dr. en Pharmacie de Paris V 1, Rue Jader Ibnou Attia Bourgogne Tél. 0522 20.14.86 - Casablanca</i>	27/01/2021	624.20

### ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
		</td		

Dr. Khadija BELKEBIR

MEDECINE GENERALE

Lot. EL Alia - Rue 27 N° 94

Bd. Oued Tansift - EL Oulfa

05 22 90 48 76 - CASABLANCA

الدكتورة خديجة بل慷慨

الطب العام

تجزئة العالية - الزنقة 27 الرقم 94

شارع وادي تانسيفت - الألفة

الهاتف: 05 22 90 48 76 - الدار البيضاء

Casablanca, le 27.01.2021  
الدار البيضاء، في

Mou Bakkar FATTIMA

(78,00 x 6)

1) Betaser y (x 6)

(53,20 x 2) y x 31 0 pdt 3 - زنك

2) Relaxol y (x 21)

(25,00 x 2) 2 y x 31 0

3) Agys - a y (x 2)

624,20

PHARMACIE IDEAL  
N. NIJMA

Dr. en Pharmacie de Paris V  
21, Rue Jaâfar Ibnou Attia Bourgogne  
Tél: 0522.20.14.86 - Casablanca

ICE: 001703342000085

Dr. BELKEBIR Khadija  
Médecine - Générale  
Rue 27 N° 94 El Alia  
Cité Oulfa - Casablanca  
Tél.: 0522 90 48 76

78,00

78,00

78,00

78,00

78,00

78,00

LOT 191431

EXP 06.02.22

PPV 25,00

25,00

CB

LOT 182495

EXP 11.2021

PPV 25,00

25,00

RELAXOL 500MG/2MG  
CP B20

LOT : 19E003  
PER. 06.2022

P.P.V : 53DH10



RELAXOL 500MG/2MG  
CP B20  
P.P.V : 53DH10  
6 118000 060833